

académie  
Versailles



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hauts-de-Seine  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative

Châtenay-Malabry, le 2 avril 2013

Mme CLADY Chantal  
Conseillère pédagogique  
26<sup>ème</sup> Circonscription  
Châtenay-Malabry  
à

Mme CHARMIER Marie-Christine  
Présidente-Fondatrice de  
l'association EAN  
55 Bd du Cdt CHARCOT  
92200 Neuilly-sur-Seine  
200 NEUILLY-sur-SEINE

Madame CHARMIER,

Suite à la présentation de votre outil pédagogique relatif à la prévention de la violence à l'école, j'ai souhaité en accord avec Mme GAY, Inspectrice de l'éducation nationale, mettre en œuvre les situations proposées dans trois écoles de la 26<sup>ème</sup> circonscription\*. Cette expérimentation conduite dans quatre classes de CM2, répond avec pertinence aux programmes de l'éducation nationale, précisément dans le domaine disciplinaire Instruction civique et Morale dont l'objectif est de conduire les élèves à réfléchir sur la responsabilité de leurs actes ou de leur comportement, sur l'estime de soi et le respect de l'intégrité des personnes ainsi que dans la compétence 6 du Socle Commun.

L'originalité de la démarche qui choisit comme angle de sensibilisation, la maltraitance animale s'est avérée facile de compréhension et d'adhésion tout en suscitant la réflexion des élèves de CM2.

J'ajoute que compte tenu des situations imaginées et de la manière dont vous les avez traitées, cette méthodologie me semble aisément adaptable dès la grande section de maternelle, les jeunes apprenants étant très réceptifs dès lors qu'un adulte référent fixe le cadre aux valeurs sociales et civiques.

Très cordialement

Chantal CLADY

\*Ecoles Louis Hachette, Joliot Curie, Henri Wallon